

... des manifestations plus écologiques ?

mode d'emploi

Contact : Sylvain PERRIOLLAT 02 31 46 89 60 sylvain.perriolat@ademe.fr

Vous allez organiser une manifestation (colloque, événement sportif ou culturel, foire ou salon, etc.) ... en prenant en compte ses impacts sur l'environnement en vue de les réduire ? Bravo !

En effet, toute manifestation, par nature éphémère, est génératrice d'impacts négatifs sur l'environnement, ponctuels mais aigus (consommation de papier, transport, énergie, production de déchets...). A titre d'exemples, le Salon Pollutec produit plus de 100 tonnes de déchets en 4 jours (dont près de 20 % de papier : documentations jetées par les visiteurs quelques instants seulement après avoir été collectées sur les stands), les Transmusicales de Rennes 2004 organisées sur trois jours ont consommé près d'un million de kWh d'énergie et produit environ 30 tonnes de déchets, pour une fréquentation globale de 46 500 personnes (soit environ 20 kWh d'énergie consommée et 0,65 kg de déchets par festivalier).

Alors, agissez dès l'amont en éco-concevant votre manifestation pour réaliser votre projet tout en agissant concrètement pour une meilleure protection de l'environnement ! Vous initierez ainsi votre propre démarche de développement durable et satisferez ou renforcerez les attentes naissantes des participants en matière de meilleures pratiques écologiques.

Prenez les choses dans le bon ordre : à chaque étape, ses propres pistes d'amélioration ! Les pistes proposées ci-dessous sont indicatives : s'agissant d'un domaine jeune et novateur, son développement repose sur la créativité de chacun. Alors, inspirez-vous et imaginez vos propres solutions... et surtout, n'oubliez pas de nous les faire partager !

Préparation de la manifestation :

choix du lieu :

accessibilité en transports communs ferroviaires ou routiers, situation localisée dans la zone dans laquelle se situe la cible, choix d'un site disposant déjà des infrastructures nécessaires, ...



information et promotion :

dématérialisation de la communication (ex : création d'un site Internet dédié, courriels informatiques), réduction des média papiers (ex : affichage à des endroits marquants plutôt que diffusion individuelle), diffusion raisonnée (ex : formation des personnes diffusant des tracts pour éviter une distribution à tout va et privilégier la remise unitaire aux seuls contacts individuels intéressés), intégration d'un volet de sensibilisation à l'environnement dans les documents (ex : invitation, promotion) et affichage de la démarche (ex : dossier de presse), ajustement annuel du nombre de tirages en fonction des expériences passées (autant d'économies en plus !), ...



::action ayant un bénéfice environnemental notable en matière de lutte contre l'effet de serre



: action ayant un bénéfice environnemental notable en terme de réduction des déchets



: action de sensibilisation des personnes et de diffusion de meilleures pratiques environnementales

□ conception des supports papiers :



Pour limiter les impacts du papier tout au long de son cycle de vie, choisir des papiers répondant aux critères de l'écolabel européen : <http://www.eco-label.com/french/> ou de l'écolabel cygne blanc nordique :

<http://www.svanen.nu/Eng/products/trafflista.asp?Fritext=&Produktkategori=44&B1=Search>

Limitation de la taille et du nombre de supports papiers, systématisation du recto/verso, réduction du grammage et choix du bon format (un grammage nécessaire et suffisant ainsi qu'un format standard, évitant des chutes de façonnage, réduiront d'autant les quantités de papiers et de déchets), ...

Choix d'une conception graphique condensée visant à limiter les espaces vides, réduction des aplats (surfaces colorées dans lesquelles le texte apparaît en général en couleur clair sur fond sombre : pour utiliser moins d'encre, écrire plutôt **ECO-FESTIVAL** qu'**ECO-FESTIVAL**) ou de leur densité, éviter les papiers spéciaux, métallisés notamment et les pelliculages (autant de produits chimiques et d'obstacles au recyclage en moins ! un simple vernis suffit souvent.), ...

Choix d'imprimeurs présentant des caractéristiques environnementales (imprim'vert par exemple : <http://www.basse-normandie.cci.fr/developper/imprimvert.html>), utilisation d'encre à base végétale...



□ incitation à l'utilisation de transports éco-responsables :

informations détaillées sur les transports en commun disponibles (localisation, horaires, durées, ..), incitation au covoiturage (ex : <http://www.covoiturage.fr>), mise en place de navettes (pour l'arrivée, le départ et durant l'évènement si il se déroule sur un site étendu), mise en place d'une tarification préférentielle pour les participants utilisant un transport collectif (ex : réduction sur présentation des billets de transport, distribution de bons de consommations gratuites, remise d'un badge valorisant et distinctif, ...), ...



Installation de la manifestation :

□ sensibilisation des intervenants :

intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres de prestations techniques, information et sensibilisation des techniciens, bénévoles, intervenants (rédaction d'une charte ou d'un règlement interne par exemple), transmission de consignes aux personnes assurant des permanences sur les stands ((tri des déchets, diffusion raisonnée des documents papier, ...), ...



□ choix des équipements :

équipements et éclairages économes en énergie (ampoules basse consommation, éclairages naturels ou alternatifs, ...), réduction des consommations d'eau (ex : système d'économie d'eau, toilette sèche, ...), installation de conteneur de collecte sélective et de tri des déchets et passation des contrats correspondant pour que les déchets triés soient effectivement valorisés/recyclés (verre, papier-carton, déchets fermentescibles compostables, déchets résiduels), ...



□ choix des infrastructures (stand par exemple) :

matériel robuste, démontable, réutilisable et réutilisé, matériel privilégiant l'utilisation de ressources renouvelables ou recyclées, ...



::action ayant un bénéfice environnemental notable en matière de lutte contre l'effet de serre



: action ayant un bénéfice environnemental notable en terme de réduction des déchets



: action de sensibilisation des personnes et de diffusion de meilleures pratiques environnementales

Déroulement de la manifestation :

sensibilisation des participants :

instruction de tri des déchets, affichage de la démarche environnementale des organisateurs, actions de sensibilisation à l'environnement (ex : stand, atelier, ...), ...



distribution d'objets promotionnels, mallettes du participant, ... :

éviter tout gadget, privilégier l'utile et le réutilisable (ex : distribuer des sacs réutilisables plutôt que des sacs jetables), répondant à des critères environnementaux, laisser le choix au participant de prendre tout ou partie de la mallette du participant (ex : table self-service avec les différents documents classés par statut : les indispensables, les complémentaires, les pubs, ...mallette laissée à discrétion),...



choix d'aliments s'inscrivant dans une perspective de développement durable :

privilégiez les aliments issus de l'agriculture biologique, du commerce équitable, les fruits et légumes de saison, ... et, si vos procédures d'achat vous le permettent, favorisez l'approvisionnement de proximité, pour limiter les transports et contribuer au développement économique local.



limitation des emballages et consommables :

achat de grands conditionnements ou de produits en vrac, utilisation de gobelets consignés plutôt que distribution de gobelets jetables (ex : gobelets consignés à l'effigie de la manifestation), ...



L'après manifestation :

nettoyage du site et valorisation des déchets :

nettoyage du site pour palier les éventuels abandons de déchets et sur-tri des poubelles pour corriger les erreurs de tri, orientation des déchets vers des filières adéquates, ...



démontage et stockage des infrastructures réutilisables...



Bilan de la manifestation : un incontournable !

faire et rendre public un bilan des impacts environnementaux de la manifestation :

quantités de déchets générés (bilan entre déchets triés et non triés, et par type de matériaux : papier, verre, plastique, ...), consommation d'énergie et d'eau, bilan des transports, bilan de la consommation totale de papiers (dont documents promotionnels) en choisissant l'unité appropriée (kg ou litre par participant ou par euros de CA par exemple). % des dépenses consacrées aux documents ou produits éphémères par rapport au coût total de l'évènement, ...



::action ayant un bénéfice environnemental notable en matière de lutte contre l'effet de serre



: action ayant un bénéfice environnemental notable en terme de réduction des déchets



: action de sensibilisation des personnes et de diffusion de meilleures pratiques environnementales

évaluer les impacts évités grâce à votre démarche d'éco-conception :

en tonnes de déchets, en économie d'énergie, en kilogrammes de papier par participant, ...

compenser les impacts qui n'auront pas pu être évités :

il n'y a pas de manifestations sans impact ! après les avoir réduits au maximum, vous pouvez calculer et compenser vos émissions CO2 en finançant des projets d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique ou de reforestation (ex : <http://www.actioncarbone.org>) pour lutter contre les changements climatiques.

suivi des indicateurs dans le temps :

pour les évènements périodiques ou récurrents, montrez les progrès réalisés !

Pour en savoir plus : L'ADEME a co-édité avec Eyrolles un « Guide de l'éco-communication » (sep. 2007, 220 p., 20 €). Fort de témoignages de professionnels de la communication, du privé comme du public, cet ouvrage propose de nombreux conseils, astuces et outils et présente des exemples pratiques, sans oublier des pistes de questions à se poser avant, pendant et à l'issue de toute démarche. <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=47215&p1=30&ref=12441>



Mémo :

Mes premières idées en vue d'éco-concevoir mon prochain évènement...



1 :

2 :

3 :

4 :



::action ayant un bénéfice environnemental notable en matière de lutte contre l'effet de serre



: action ayant un bénéfice environnemental notable en terme de réduction des déchets



: action de sensibilisation des personnes et de diffusion de meilleures pratiques environnementales